RISQUE

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

QU'EST-CE QU'UN RISQUE TMD ?

Le risque de transport de matières dangereuses, ou risque TMD, s'applique au déplacement de produits hautement toxiques, explosifs ou polluants, mais également de carburants, du gaz ou d'engrais qui peuvent, en cas d'incident, présenter des risques pour la population ou l'environnement.

Le risque TMD est consécutif à un accident pouvant se produire lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation (le transport aérien restant marginal).

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POSSIBLES D'UN ACCIDENT TMD ?

On peut observer trois types d'effets qui peuvent être associés :

L'EXPLOSION

Elle peut être provoquée par un choc avec production d'étincelles (citernes de gaz inflammables), par l'échauffement d'une cuve de produit volatile ou comprimé, par le mélange de plusieurs produits ou par l'allumage inopiné d'artifices ou de munitions.

L'explosion peut avoir des effets à la fois thermiques et mécaniques. Ces effets sont ressentis à proximité du sinistre et jusque dans un rayon de plusieurs centaines de mètres.

Exemples historiques

Le 3 avril 2016 à Bassens : incendie puis explosions dans un dépôt de camions.

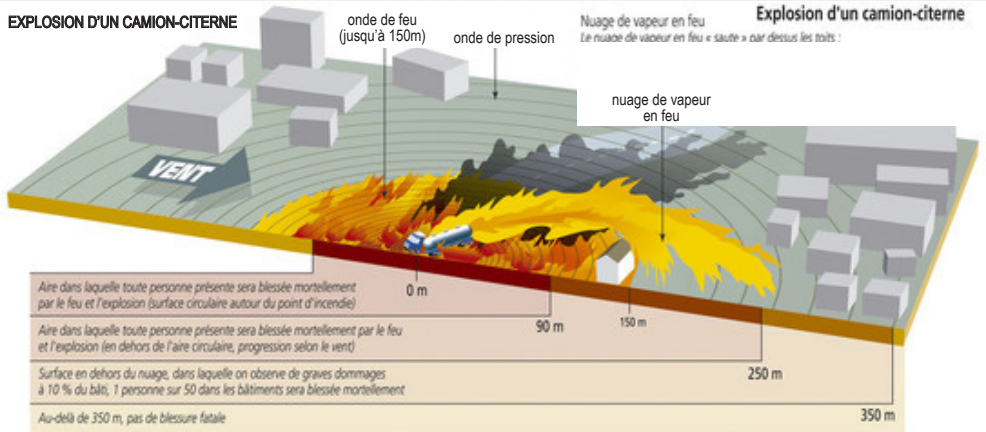

L'INCENDIE

Il est causé par l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, un choc contre un obstacle, l'inflammation accidentelle d'une fuite, une explosion au voisinage immédiat du véhicule.

60% des accidents de TMD concernent des liquides inflammables.

Un incendie de produits inflammables solides, liquides ou gazeux engendre des effets thermiques, qui peuvent être aggravés par des problèmes d'asphyxie et d'intoxication, liés à l'émission de fumées toxiques.

Exemples historiques

En août 2009 à Lugos : coupure de la circulation sur l'autoroute A63 liée à une fuite d'acide nitrique (suite à la rupture d'une vanne) sur un camion en transportant 18 000 l.

RISQUE

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POSSIBLES D'UN ACCIDENT TMD ?

LA POLLUTION PAR DÉVERSEMENT OU DÉGAGEMENT D'UN NUAGE TOXIQUE

Ce phénomène peut provenir d'une fuite de produits toxiques ou résulter d'une combustion. En se propageant dans l'air, l'eau et/ou le sol, les matières dangereuses peuvent être toxiques par inhalation, par ingestion directe ou indirecte ou par contact. Les effets peuvent être ressentis jusqu'à quelques kilomètres du lieu du sinistre.

Exemples historiques

En novembre 2002, le naufrage du Prestige : la marée noire atteint l'ensemble du littoral girondin ainsi que le Bassin d'Arcachon en janvier 2003.

Marée Noire, 2003 ©Sud Ouest

Pour toutes informations complémentaires sur la connaissance des risques et par rapport aux projets du Département, contactez le Service de la Valorisation de l'Espace et de la Politique des Risques, 05 56 99 33 33 - poste 26472

RISQUE

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

QUELS SONT LES ASPECTS RÈGLEMENTAIRES ?

TRANSPORT PAR VOIE ROUTIÈRE

Régi par le règlement ADR et l'arrêté du 29 mai 2009.

TRANSPORT PAR VOIE FERRÉE

Régi par le règlement RID, transcrit et complété par l'arrêté du 5 juin 2001 modifié.

TRANSPORT PAR CANALISATIONS

Différentes règlementations sont venues récemment renforcer celles déjà appliquées :

- Décret n°91-1147 du 14 octobre 1991 modifié relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;
- Arrêté du 4 août 2006 portant sur le règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfies et de produits chimiques ;
- Circulaire du 4 août 2006 relative au porter-à-connaissance à fournir dans le cadre de l'établissement des documents d'urbanisme en matière de canalisations de transport de matières dangereuses.

LES ACTEURS

La Préfecture, les communes
Les exploitants
La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du lLgement).